



Renseignement droit

Par Badboys

Bonjour
Je souhaite partager se qui m'arrive depuis plusieurs année
Je suis a la MDPH depuis 15 ans car l'état ma fait du mal et que j'en profite aussi.
Mais l'état m'autorise à travailler a mon propre compte et j'arrive a me faire un bon salaire tous les mois
Evidement je ne déclare rien.
J'ai déjà déposée plainte contre moi même et l'avoir signalée a plusieurs institution.
Je ne suis pas sanctionnée car se qui mes arriver ne dois pas se savoir.
Je ne dirai pas se qui mes arriver car sa pourrez choquer.
Je voyage souvent mon dernier voyage ses las vegas pendant 3 semaine

<https://www.tiktok.com/@michelgomez986>

Es que cela est normal.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous avez un bon salaire mais n'avez pas les moyens de remplacer un robinet qui fuit ?

Par Badboys

ses a la charge du propriétaire lol

Par jodelariege

bonjour
je n'ai pas compris la question : qu'est ce qui doit être normal ou pas?
votre texte est un peu décousu ,on ne comprend pas où vous voulez en venir...

Par Badboys

Se que je veux dire ses que sa reste interdit par la lois.
Est que l'état a l'obligation de faire respecter la lois.
Tous autre personne serai sanctionné.

Par yapasdequoi

Votre question n'est pas compréhensible.
Si vous avez des revenus vous devez les déclarer.
Et si vous portez plainte contre vous mêmes, ce ne sera pas recevable.
Vous êtes sous tutelle ?

Par jodelariege

et qu'en pense votre médecin?

Par Badboys

Je ne suis pas sous tutelle

Par jodelariege

mais il y a un souci :

"e suis a la MDPH depuis 15 ans car l'état ma fait du mal et que j'en profite aussi."
sans doute un handicap mental?

Par Badboys

Si l'état n'applique la lois on doit voir un docteur? mdr

Par Badboys

Je suis a la MDPH car je suis un profiteur et que sur un cv je peut pas dire se que l'état a fait lol
Par contre si on me coupe L'AAH j'aurai un handicap mental

Par jodelariege

je ne pense pas que cette conversation soit bien constructive. bonne journée